

WISSEMBOURG Conseil municipal

Le musée Westercamp vers la sous-préfecture

Propriété du conseil départemental, la sous-préfecture de Wissembourg est à vendre. Vendredi soir, le conseil municipal a mis une option sur le bâtiment : le maire Christian Gliech y voit une opportunité d'exposer les collections du musée Westercamp.

Depuis le 1^{er} janvier et la fusion des ex-arrondissements de Wissembourg et Haguenau, les services de l'État ont quitté la sous-préfecture, à l'ombre de l'abbatiale. Et le bâtiment, propriété du conseil départemental, est désormais mis en vente par ce dernier : c'est ce qu'a annoncé le maire de Wissembourg lors du conseil municipal vendredi soir. « Il me semble important pour la Ville d'avoir une attention particulière pour le patrimoine. Ça me chagrinerait que ce bâtiment passe dans le domaine privé », a embrayé Christian Gliech. Il a donc proposé aux élus de mettre une option sur l'ancienne sous-préfecture. Le bâti de 1 600 mètres carrés sur une surface de 55 ares avec cour a été estimé par les Domaines à 780 000 euros. Une coquette somme que, même si le maire l'estime « négociable », la Ville n'a pas prévue dans son budget. D'où l'idée de recourir à l'établissement public foncier d'Alsace (EPF), une structure qui dispose de fonds afin de soutenir les collectivités dans leurs acquisitions : l'EPF achète le bâtiment, et le rétrocède plus tard à la collectivité, lorsqu'elle est en mesure de réaliser son projet. L'opération n'est pas gratuite : l'EPF facture à la Ville les intérêts établis à 2 % du prix d'acquisition par an, soit près de 15 000 euros annuels. « Il s'agit d'une belle opportunité à saisir », a considéré Christian Gliech.

Le maire propose de vendre la maison historique du musée Westercamp

« Quel projet avez-vous en tête et quelles sont les conséquences sur les finances de la Ville ? », a alors interrogé Jean-Max Tyburn, le chef de file du principal groupe d'opposition, Ambition 2020. « Notre équipe est attachée à rouvrir le musée Westercamp, a répondu le maire. Or la remise aux normes de sécurité et d'accessibilité du bâtiment historique de ce dernier, même si on procède à une rénovation a minima, coûterait entre 2 et 2,5 millions d'euros. Qui plus est, les différentes institutions comme la Région, le Département ou la Drac [direction régionale des Affaires culturelles] n'ayant pas l'air très motivées par le projet, on aurait bénéficié de peu de subventions. Et une construction neuve pour le musée, nous coûterait également entre 2 et 3 millions d'euros. »

Christian Gliech a pour autant admis que la solution de la sous-préfecture allait peut-être coûter tout aussi cher. Mais « la configuration est différente : on pourra étaler ça dans le temps en ouvrant les salles petit à petit, en fonction de nos possibilités financières. Ça serait l'occasion de rouvrir le musée, au moins partiellement, dans peu de temps : peut-être deux ou trois ans, puisque la Ville pourra avoir usage du bâtiment, en accord avec l'EPF, avant de l'avoir racheté. L'emplacement géographique est central, la surface globale est deux fois plus importante que dans la maison Westercamp, qui était trop petite pour exposer toutes les collections. La sous-préfecture, dont les pièces



La sous-préfecture sera rachetée par la Ville par le truchement de l'établissement public foncier d'Alsace.

PHOTO ARCHIVES DNA - FLORIAN HABY

elles-mêmes sont un musée, permettra également de proposer des expositions temporaires », a-t-il argumenté, précisant qu'aucune décision n'était encore arrêtée quant au projet définitif — « Nous allons commencer à travailler sur le sujet ».

Une rentabilité contestée

À Gabriel Bastian, conseiller d'opposition (FN), qui a fait remarquer qu'un musée n'était « pas rentable », le maire a précisé que les délais donnaient « le temps de réfléchir à ce qu'on peut faire en plus du musée. Nous avons des pistes, mais je ne veux pas en parler ce soir : ça implique des tierces personnes que je ne veux pas nommer pour l'instant ». Ce qui a un peu frustré Sandra Fischer (Ambition 2020) : « C'est un peu dur de voter si on ne connaît pas vos intentions... Pensez-vous qu'on puisse investir dans un projet non rentable en ce moment alors que vous répétez à longueur de conseils municipaux que les dotations de l'État baissent ? Et si au final nous décidons de ne pas racheter la sous-préfecture, nous aurons perdu 15 000 euros par an... », a redouté la conseillère d'opposition, qui a proposé d'aménager un lieu d'exposition pour les collections du musée dans l'ancienne synagogue, et de faire de la sous-préfecture une auberge de jeunesse. « La place ne sera pas suffisante dans l'ancienne synagogue (*), a rétorqué Christian Gliech. Quant aux 15 000 euros par an, c'est un risque à prendre. Mais pour avoir sondé les gens, j'ai l'impression que l'idée d'utiliser la sous-préfecture pour accueillir le musée est bien reçue. Je comprends que la rentabilité soit un argument, mais je pense qu'il ne faut pas tout penser avec une approche comptable — sinon, on fermerait tous les services publics. »

Jean-Max Tyburn, qui ne s'est pas opposé à l'idée « à condition d'associer les Wissembourgeois aux dis-

cussions », a soulevé un autre problème : « Il me semble qu'une clause stipule que la maison Westercamp a été donnée à la Ville à condition que le musée reste dans ses murs. » C'est vrai, a admis le maire, « mais ce n'est pas un gros problème : il suffit d'une démarche juridique pour sortir de cette clause. Je comprends l'attachement à la maison historique du musée Westercamp, mais il y a des réalités économiques à prendre en compte : c'était une maison de maître, habitée par un privé avant d'être un musée. Je propose donc de la vendre : ça permettra d'avoir un apport financier pour le musée. Quant à la concertation, tous les avis comptent, mais il y en a des qualifiés — nous devons prendre en considération les remarques des Musées de France, de la Drac, des financeurs potentiels. »

La convention établie entre l'EPF et la Ville prévoit que cette dernière rachète le bâtiment dans un délai de cinq ans. À ce titre, le conseiller d'opposition André Krieger (Ensemble développons nos valeurs) a souligné que d'autres collectivités ayant eu recours à l'EPF ont dû racheter le bien au bout de quatre ans, incitant la majorité à opter pour ce délai, plus intéressant selon ses calculs. « Ça ne change pas grand-chose : nous n'avons pas intérêt à attendre cinq ans », a répondu le maire.

Garder le bâtiment dans le domaine public

En conclusion, Christian Gliech a souligné qu'à la différence du palais Stanislas — autre propriété du conseil départemental qui a trouvé acquéreur cet été deux ans après sa mise en vente — la sous-préfecture était utilisée jusqu'il y a peu : nécessitant bien moins de travaux, elle risquait de trouver plus facilement preneur. Il est donc « urgent de se prononcer pour éviter que le bâtiment ne passe dans le domaine

privé ». À l'exception de Sandra Fischer et Gabriel Bastian qui se sont abstenus, les conseillers municipaux ont ainsi voté en faveur de l'établissement d'une convention avec l'EPF, engageant donc la commune à verser les 15 000 euros d'intérêts par an, en attendant de racheter le bâtiment — et en se laissant le temps de réfléchir plus précisément à un projet global. ■

GUILLEMETTE JOLAIN

► (*) Christian Gliech en a profité pour faire le point sur le chantier à l'ancienne synagogue. La réserve du musée et les archives de la Ville devraient y être stockées à la fin des travaux, qui ont pris du retard en raison d'une mésentente entre la Ville et le cabinet d'architecte. « Je regrette ce choix. Mais nous sommes liés par contrat jusqu'à la fin de l'avant-projet définitif. Aujourd'hui, cette étape est terminée. Nous relançons un appel d'offres pour la phase opérationnelle. » D'où le délai dans les travaux, qui devraient donc débuter « au début de l'an prochain ».

D'AUTRES POINTS EN BREF

► DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal a attribué 562 euros à l'association des familles de Weiler et 1 915 euros à la société de courses de Wissembourg pour couvrir le montant de la taxe foncière. 4 000 euros ont été alloués à l'association du festival international de musique de Wissembourg pour l'organisation d'une dizaine de « Concerts du dimanche » entre octobre et juin, 430 euros au Rempart athlétisme club de Wissembourg pour l'occupation des gymnases, et 1 000 euros à l'association Ex Nihilo pour l'organisation de son prochain spectacle déambulatoire.

► RELAIS CULTUREL, SUITE : INDEMNITÉ DE LICENCIEMENT

Le conseil a voté l'attribution d'une « indemnité conventionnelle de licenciement » de 27 000 euros à Joëlle Dheurlé. Éluë du groupe d'opposition (Ambition 2020), elle n'a pas pris part au débat ni au vote. Elle travaillait, avant la reprise en régie de la programmation culturelle de la Nef par la Ville, au sein de l'association de programmation du relais culturel. « Cette situation occasionne des frais pour la commune, alors qu'il était question de reprendre les trois postes du relais à la Ville », a fait remarquer le chef de file d'Ambition 2020 Jean-Max Tyburn. « Nous ne faisons qu'appliquer la loi, a précisé Christian Gliech. Nous avons proposé deux postes à Joëlle Dheurlé, l'un à l'office de tourisme, répondant à ses compétences en ressources humaines et en comptabilité, l'autre à l'école de musique, répondant à ses compétences dans le domaine culturel. Elle a refusé les deux. »

► LOTISSEMENT GUMBERLÉ : DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Les élus se sont prononcés pour le lancement d'une déclaration d'utilité publique dans le cadre de la création du lotissement Gumberlé — une démarche qui pourrait aboutir à une expropriation. « On ne voulait pas en arriver là », a mentionné le maire Christian Gliech, précisant que des discussions avaient été menées avec la propriétaire de la parcelle concernée, en vain.

Accueil des réfugiés : les logements sont presque prêts

À la demande de la conseillère municipale d'opposition Sandra Fischer (Ambition 2020), l'adjointe au maire Évelyne Feyereisen-Haine, déléguée aux affaires sociales et scolaires, a fait le point sur l'accueil d'une famille de réfugiés irakienne (DNA du 23 septembre). Le centre communal d'action sociale a trouvé deux logements, un quai Anselmann, l'autre rue des Faisans. « Ils sont presque meublés. Il manque encore quelques petites choses comme une ou deux commodes, une ou deux armoires, du linge de maison (draps, torchons, serviettes éponges) », a indiqué Évelyne Feyereisen-Haine (*).

« Nous avons parlé au téléphone avec l'homme du couple : la famille a demandé des détails sur la ville, elle est en contact avec le consulat de France et termine les démarches administratives pour pouvoir venir », a informé le directeur général des services Bernard Betsch. La famille (un homme et sa femme, leurs deux enfants, ainsi que le frère, les sœurs et la mère du monsieur) pourrait arriver d'ici à quelques semaines.

(*) Les personnes désirant faire des dons peuvent s'adresser au CCAS à ccas@mairie-wissembourg.fr